

## SEMINAIRE DU RESEAU DES DEVELOPPEURS ERASMUS+

**Bordeaux 5, 6, 7 décembre 2018**

Le séminaire qui s'est déroulé à Bordeaux, au Centre des Congrès de la Cité mondiale, a rassemblé environ **250 développeurs sur les 726 membres du Réseau**. Il a pour objectifs de rendre le programme Erasmus+ plus accessible et ancré dans tout le territoire, de renforcer le partenariat de l'Agence Erasmus+ et du terrain, et de **répondre à la montée en puissance et aux ambitions du nouveau programme 2021-2027**.

*De nouvelles orientations du programme Erasmus+ sont annoncées.*

Elles concernent, en 2019, l'**entrée de la Serbie** comme 34<sup>ème</sup> pays partenaire du programme et, dès 2021, le **doublément du financement global** et le **triplément des mobilités afin d'améliorer la professionnalisation des jeunes**.

Dans le secteur scolaire, une **augmentation financière** conséquente est prévue.

Dans le secteur professionnel, le **développement des mobilités longues** sera renforcé et des **centres d'excellence créés** (Recherche de la parité Enseignement supérieur et Enseignement professionnel/Expérimentation dans des pays d'Afrique).

Dans le secteur du supérieur, l'augmentation du budget sera moindre. Mais, dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée, le programme Erasmus+, avec tous ses outils, **renforcera et améliorera la stratégie d'internationalisation, de formation et d'éducation**. Par l'égalité d'accès, il visera le renforcement des connaissances et des compétences en vue d'une coopération de qualité et d'une meilleure employabilité, en particulier, des publics les moins favorisés et les moins formés. La mobilité internationale pourra s'étendre **aux Balkans, à la Tunisie, à l'Afrique de l'Ouest et aux pays à l'est de l'Europe**.

*Les projets Erasmus+ évolueront dans leur finalité et leur nature.*

Les projets pourront s'enrichir et se compléter, par exemple, un partenariat stratégique pour module innovant pourra déboucher sur un projet de master Erasmus Mundus. Des projets pourront être menés parallèlement avec un même objectif, par exemple, structuration d'une alliance de partenaires s'appuyant sur la mobilité, projets de renforcement de capacités et financements structurels. Un consortium pourra servir d'outil pour mutualiser des organismes tels que des chambres consulaires, des collectivités et des CFA. Des projets européens différents pourront être combinés, par exemple, mise en place d'une chaire thématique s'appuyant sur une chaire Jean Monnet, d'un projet de partenariat stratégique et financement dans le cadre du **programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 (H 2020)**.

*Des badges numériques de compétences attesteront des acquis des formations suivies par les développeurs* (un ou deux badges).

Ils pourront être attribués par l'Agence Erasmus+ dans le cadre de l'offre de formation continue qu'elle souhaite renforcer. Ce badge, un open badge, est une image numérique contenant des métadonnées, soit des informations sur l'identité de l'émetteur et du récepteur, sur les critères d'obtention, sur la durée de validité, etc. Il attestera de l'appartenance à la communauté des développeurs formés et favorisera la valorisation de leurs compétences. L'Agence envisage de proposer huit modules centrés sur trois types de mission, l'information, l'orientation et l'accompagnement des futurs porteurs de projets.

*Des conseils et des outils pratiques sont donnés dans les ateliers et les tables rondes pour informer et orienter les candidats.*

- **Les outils budgétaires pour les Actions KA1 et KA2.** *Estelle Duprat et Simon Caillet, Agence Erasmus+France.*

**Pénélope+, la plateforme des porteurs de projets**, permettra au candidat de trouver des ressources et des outils pour élaborer son projet, son budget et candidater: Guide du programme Erasmus+, guide de saisie budgétaire, formulaire commenté de saisie, fiches, powerpoints, etc.). Il consultera aussi le B.O. avec les recommandations budgétaires du Ministère (pour une candidature en 2019, B.O. n°47 du 20/12/2018). Il pourra alors choisir le secteur, la nature et la typologie du projet (KA1 Mobilité /KA2 Partenariat), concevoir les flux de mobilité adaptés aux objectifs et renseigner les sept postes budgétaires.

- **Les instruments financiers européens et nationaux.** *Frédéric Bacqua, Responsable Stratégie européenne et mobilité internationale Région Occitanie, Cécile Marsan, Chargée de mission Cap sciences et Sylvie Bansard, Experte Team Europe.*

Différents instruments financiers peuvent être utilisés, au niveau européen et national, pour soutenir des projets de mobilité ou de coopération. Les appels à projets sont lancés par les **programmes européens Erasmus+ et Horizon 2020, le programme français du Fonds Social Européen (FSE), la Région, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.** Pour optimiser la recherche de fonds, une démarche stratégique est indispensable. Elle passe par un diagnostic des besoins, la connaissance des différents instruments financiers et des projets soutenus, l'élaboration de fiches adaptées et le contact avec les chargés de mission.

- **L'orientation des candidats dans le programme Erasmus+.** *Gabriel Moreau et Romain Basle, Agence Erasmus+ France.*

Pour un montage pertinent du projet, le développeur devra identifier, à l'aide de sa compréhension du programme et des dossiers de candidatures, **les besoins du candidat**, en particulier, **au niveau des informations manquantes** Il pourra aider à synthétiser les éléments pertinents, éventuellement, en les reformulant dans l'axe de la candidature et des informations attendues. Il mettra à disposition **les outils de référence** pour justifier le choix de l'Action clé, du secteur éducatif et concevoir une candidature éligible : guide du programme, priorités, tableaux synoptiques KA1 et KA2, critères d'évaluation, etc. Pour accompagner le futur bénéficiaire, il **présentera des cas pratiques** pour que sa candidature soit susceptible d'être sélectionnée.

- **L'élargissement des réseaux transnationaux des candidats.** *Christelle Coët-Amette, Conseillère technique Agence Erasmus+ France, Dr. Monique Nijsten, Senior Expert Agence allemande NA-BIBB, les « Multiplikatoren », Charlotte Schneiders et Klemens Lüchtfeld, et Sandra Macabre, Chargée de mission DAREIC Guyane.*

**Au niveau franco-allemand, la coopération Erasmus+ s'intensifie.**

Le **NA-BIBB**, l'Agence allemande pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes et l'**Agence Erasmus+ France / Education Formation**, travaillent activement **pour renforcer les projets ciblant, en priorité, l'échange de pratiques, la formation en alternance et les stages en entreprise pour les apprentis et les élèves du secteur professionnel.** De chaque côté du Rhin, la démarche est la même pour aider au montage de projets. Les candidats peuvent consulter **la carte des développeurs pour la France, la carte des « Multiplikatoren » pour l'Allemagne et participer à des événements et des séminaires de contact**, organisés conjointement pour renforcer le plan de coopération.

**Au niveau européen, les candidats disposent de différentes possibilités pour réseauter.**

- **Le séminaire de contact** pour rencontrer de futurs partenaires ;

- **Le séminaire thématique** pour optimiser le projet ;
- **La conférence thématique** pour valoriser les bonnes pratiques ;
- **La visite d'études** pour rencontrer différents personnels d'établissements travaillant sur une thématique donnée ;
- Les plateformes européennes. Pour les scolaires et les CFA : **eTwinning, School Education Gateway, Teacher Academy** (cours en ligne). Pour les adultes : **EPALE** (éducation et formation). Pour la jeunesse : **Salto-Youth** (ressources et formations). **Le réseau Eurydice** informe sur les systèmes éducatifs.

**Intervention de Sylvie Guillaume, Députée européenne, Vice-présidente du Parlement européen. Erasmus+ dans le contexte européen 2027.**

La charte des droits européens comporte des droits fondamentaux, sociaux, civiques et politiques. Il est important de faire vivre le sentiment européen et de porter les valeurs de l'Europe en relation avec un sentiment d'appartenance constructif. Le programme Erasmus+ qui bénéficie d'une réussite emblématique, en 1<sup>ère</sup> position dans l'Union, peut y contribuer et ses étudiants être ambassadeurs des valeurs européennes.

Pour les pays voulant intégrer l'Europe, il faut s'appuyer sur les valeurs du traité de Maastricht, telles que la **démocratie, l'égalité, l'Etat de droit, la dignité et une économie de marché à vocation sociale qui intègre un droit partagé par les Européens**. L'Union apporte de l'ouverture à l'Autre, de la confiance et du respect mutuel.

Dès 2019, un projet pilote prévoit **la constitution d'universités européennes et leur développement au nombre de 20 vers 2025**.

Certains points font l'objet de discussion au Parlement.

**- Le volume du budget du Programme 2021-2027.**

La Commission propose un doublement du budget avec l'appendice « DiscoverEU », le Parlement suggère un triplement en raison du taux élevé de chômage chez les jeunes. Le budget est réparti dans les quatre actions, 83% pour l'Education et la Formation, 10% pour la Jeunesse, 1,5% pour le Sport et 1,5 % pour Jean Monnet ;

- **La contribution du Parlement aux décisions** concernant le Programme ;
- **La simplification du programme** pour favoriser son accessibilité à tous ;
- **L'initiative de l'Union « DiscoverEU »**, qui permet aux jeunes Européens de candidater pour voyager gratuitement dans tout le continent à partir de 18 ans. Mais, il faut mettre l'accent sur ce qui est réellement indispensable et la question se pose pour « DiscoverEU ». Certains pays s'interrogent sur sa dimension éducative (Danemark, Pays-Bas, Suède). La France demande un suivi des jeunes en mobilité à la découverte de l'Europe ;
- **L'inclusion et son développement dans Erasmus+**. Certains termes restent à préciser, comme *Inclusion*, ou à définir, tels que *Personnes moins favorisées, défavorisées*, en prenant en compte le niveau de vie.

**- Intervention d'Alix de Bric, Chargée de mission Conseil de l'Union Européenne, DREIC. Vers un programme Erasmus+ plus ambitieux et plus inclusif.**

**Au niveau français, la volonté de renforcer la politique européenne** est soulignée, conformément aux propositions et aux priorités annoncées par Emmanuel Macron.

**Au niveau européen, d'ici 2025, l'espace de l'éducation doit devenir un espace européen de libre apprentissage avec quatre priorités : apprentissage de deux langues, développement de la mobilité et des échanges, excellence dans les secteurs universitaires et professionnels, reconnaissance des diplômes du secondaire.**

L'éducation tient une place importante dans l'agenda politique de l'Union Européenne.

De nouvelles orientations sont annoncées.

- **Une mobilité de six mois, avant 25 ans**, sera à effectuer par la moitié d'une classe d'âge ;
- Le soutien à l'innovation et à l'excellence avec le **programme H 2020 pour 20 universités européennes et des centres de formation professionnelle**. Demande de la France (cf. E. Macron) pour que cette initiative soit visible et mentionnée ;
- Le renforcement de l'harmonisation, des échanges et de **l'identité européenne**.

Dans l'évolution du nouveau programme, certains points sont soulignés.

- **Le doublement du budget et le triplement des mobilités ;**
- **La priorité accordée à la mobilité inclusive, virtuelle et physique ;**
- **La stabilité dans l'architecture du programme ;**
- La possibilité de **partenariats de petite taille** pour inclure des publics moins touchés ;
- **La simplification des procédures de candidature ;**
- Pour l'**Action Jean Monnet**, extension aussi à **l'enseignement scolaire et professionnel, et attribution des fonds à six institutions**. Il est souhaitable que ces institutions ne soient pas fixes, mais cela n'a pas été obtenu. Une mise en réseau de ces institutions sera encouragée ;
- Une discussion est menée autour du **nom du nouveau programme Erasmus+** ;
- **La mobilité des adultes** apprenants est rattachée à l'**Action KA2**.

**Intervention de Sébastien Thierry, Directeur-adjoint de l'Agence Erasmus+ France. Mise en œuvre du programme 2021-2027.**

Le nouveau programme sera dans une logique de **continuité, avec des secteurs et des actions clés**, mais plus **ambitieux en visant 12 millions de bénéficiaires**.

Actuellement, 17 groupes travaillent sur des points clés au sein de la Commission européenne.

- **Le renforcement de l'inclusion ;**
- **La mobilité plus conséquente des élèves**, qui basculera, en 2021, dans l'**Action KA1 et la mobilité des adultes**, qui sera rattachée à l'**Action KA2 ;**
- **L'ouverture à l'international des autres publics**. Mobilité pour les **apprentis et les élèves en voie professionnelle dans les 34 pays**, mais aussi en Chine et au Maghreb, dès 2021 ;
- **Un système d'accréditation de Charte pour tous** avec des critères de qualité pour valider les compétences acquises durant la mobilité. Les établissements d'Enseignement supérieur ont montré l'efficacité de la validation des parcours avec le système de crédits ECTS et l'enseignement et la formation professionnels avec les crédits ECVET et l'Europass. Il semble intéressant d'étendre cette charte ou accréditation à d'autres secteurs. Le candidat n'aura plus à déposer chaque année, dès lors qu'il bénéficiera de cette Charte avec un plan européen ;
- **Le problème de la reconnaissance de la mobilité**. Il touche, en particulier, les BTS. **L'Unité Facultative de Mobilité (UFM) pour les bacs professionnels** est intéressante, mais reste une option, donc plutôt pour une mobilité courte. Pour les filières générales, une reconnaissance des compétences est importante, surtout pour les familles en difficulté ;
- **La répartition des fonds** sur la base de critères plus objectifs ;
- L'introduction possible de **nouveaux organismes dans les consortia ;**
- La demande **d'une seule unité budgétaire pour simplification**, les bandes kilométriques devenant un problème lors d'un changement de destination ;
- Une **coopération de qualité entre établissements** pour créer des zones de confiance mutuelle dans un environnement international ;
- L'utilisation des plateformes européennes en 24 langues, **EPALE, eTwinning**, etc. ;
- Une préparation au niveau linguistique, pédagogique et culturelle, essentielle ;
- Les compétences transversales *Soft skills*, qui n'ont pas encore de référentiel reconnu par tous, sujet sur lequel il est important d'avancer ;
- La sensibilisation aux résultats avec **l'Observatoire national de l'impact Erasmus+** ;

- L'importance des **Erasmus Days 2018**, succès populaire, 1435 évènements dans 39 pays ;
- **L'offre de Pôle emploi de proposer des mobilités internationales**. La mobilité européenne peut représenter « un déclic », contribuer à une meilleure inclusion sociale et au retour à l'emploi, y compris au niveau local. Mais, il faudrait donner des moyens plus importants pour la préparation des candidats.

**Eclairages et retour des grands témoins, « capteurs d'idées ». *Construisons ensemble le Réseau des développeurs Erasmus+ de demain.***

*Les avancées, les « ancrés » contribuant au développement du Réseau.*

- **La reconnaissance des compétences** des développeurs avec les badges numériques ;
- Le **séminaire des développeurs français avec sa dimension bilatérale franco-allemande pour renforcer** et enrichir la coopération, en particulier, au niveau de l'éducation et de la formation professionnelle ;
- La **richesse de la rencontre** entre pairs.

*Les « vents porteurs ».*

- Les **ressources dans le territoire**, à structurer pour favoriser l'animation territoriale ;
- Erasmus+ permet une **prise de conscience de compétences** et **facilite la projection dans l'avenir professionnel** ;
- La mobilité internationale est **partie intégrante de la formation** ;
- Les **projets servent de leviers**, encourageant une dynamique chez les partenaires.

*Les « trésors ».*

- L'Agence conçoit des **outils et des formations, dans le cadre d'une co-construction** ;
- Encouragement de **l'innovation** et capacité des développeurs à s'adapter pour disséminer ;
- Capacité à **réseauter** grâce aux différentes actions, fruit d'un travail collaboratif galvanisant.

**Laure Coudret-Laut, Directrice de l'Agence Erasmus+ France. *Conclusion du séminaire.***

- **Besoin de synergie et de partage** dans l'ensemble des **territoires de la France** ;
- **Trois jours très productifs** pour l'Agence ;
- **Remontée constructive** avec les « capteurs d'idées » et **dynamique** des ateliers dans la cadre d'une **intelligence collective**.

**Questions pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.**

- **La recherche d'axes** pour coopérer dans le cadre d'une co-construction ;
- **La mise en œuvre du triplement des mobilités** ;
- **Le développement de l'accessibilité du programme et de l'inclusion** ;
- **La recherche**, avec le **Réseau des développeurs**, de **stratégies pour les années à venir**.

**Un 2<sup>ème</sup> séminaire du Réseau des développeurs est à prévoir en 2020. Il représente un investissement fondamental et une étape dans la programmation d'Erasmus+ 2021-2027, dans les territoires de la France et au-delà. Cette proposition, très prometteuse, reçoit l'approbation unanime et enthousiaste des développeurs.**

*Viviane Devrièsère, Vice-Présidente d'EvalUE et Danielle Lavollée, Développeurs Erasmus+, Expertes auprès de l'Agence Erasmus+ France/Education Formation*